

Intérêt médico-économique des champs électromagnétiques pulsés et de la cure thermale dans la cervicalgie chronique. Essai clinique randomisé.

Forestier Romain*, Françon Alain*, Graber-Duvernay Bernard*, Bertolino Christiane**, Saint Arroman, Frédérique***, Guillemot Anne*, Sliখ Mohamed*, Duplan Bernard*.

*Centre de recherche rhumatologique et thermal, BP 234, 73100 Aix Les Bains cedex

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Savoie, avenue Jean Jaurès 73000 Chambéry

***4ç, avenue Valioud, 69110 Sainte Foy Lès Lyon

Nous rapportons les résultats d'une étude médico-économique comparant les effets des champs électromagnétiques pulsés, de la cure thermale et de la poursuite du traitement habituel dans la cervicalgie chronique. Jusqu'à présent les études publiées en France étaient non- contrôlées ou contrôlées non randomisées.

Matériel et méthode

Les critères de sélection étaient : patients de 18 à 80 ans présentant une cervicalgie depuis plus de trois mois et ne présentant pas de contre-indication à la cure thermale ni au champs électromagnétiques pulsés.

L'étude était conforme à la déclaration d'Helsinki et a recueilli le consentement éclairé des patients. La randomisation a été réalisée en insu des acteurs de l'étude. L'analyse des données est en intention de traiter.

Le recueil des données cliniques : douleur, échelle algo-fonctionnelle de Copenhague, échelle de qualité de vie SF 36, consommation médicamenteuse, hospitalisation ont été recueillis par le médecin examinateur, en insu du traitement reçu. Le recueil de données médico-économiques a été réalisé par la CPAM de Savoie, en insu du traitement reçu. La mesure du montant total des prestations a porté sur les six mois précédant l'étude, les trois mois et les six mois suivant le début de l'étude.

On calcule prix du gain d'une unité de qualité de vie dans chaque groupe par la formule suivante : coût efficacité = Surcoût des prestations sur 6 mois x 2 x 100/Gain moyen de qualité de vie.

Résultats

Sur les 153 patients ayant pris rendez vous pour participer à l'étude, 130 ont été examinés par le médecin examinateur et 86 inclus dans l'étude randomisée. La randomisation a réparti 42 patients dans le groupe champs électromagnétiques pulsés (CEMP) et 44 dans le groupe traitement thermal (TT). En raison d'un manque probable de puissance statistique nous avons constitué un groupe témoin de 35 patients à partir des sujets non inclus. L'analyse économique porte sur les patients inscrits à la CPAM de Savoie : 26 patients dans le groupe CEMP, 20 patients dans le groupe thermal, 29 patients dans le groupe témoin.

Tableau I : Montant total des prestations de la CPAM de Savoie. L'augmentation du montant total des prestations est plus importante dans le groupe témoin que dans les groupes CEMP et thermal et plus important dans le groupe thermal que dans le groupe CEMP mais la différence n'est pas significative

Groupe	6 mois avant	+3 mois après	6 mois après	Différence entre -6 et +6mois [IC 95%]
CEMP (n=26)	633 +/- 543	311 +/- 331	701 +/- 630	+68 +/- 539 [-145,+281]
TT (n=20)	599 +/- 433	473 +/- 799	972 +/- 1020	+373 +/- 938 [-14,+760]
Témoins (n=29)	823 +/- 620	898 +/- 2600	1420 +/- 2700	+618 +/- 2715 [-434,+1670]
p CEMP-TT	0,89	0,78	0,49	0,28
p CEMP-Témoins	0,27	0,27	0,11	0,77
p TT-Témoins	0,18	0,38	0,58	0,49

Il n'y a de gain dans aucun des trois groupes pour la dimension psychique du SF 36. Pour les CEMP, le gain dans la dimension physique est de +4,29+/-6,5 soit un effet taille de 0,66. Pour le TT le gain est de +2,56 +/-8,6 soit un effet taille de 0,29. Pour les témoins, le gain est de +1,3 +/-9 soit un effet taille de 0,14.

Pour gagner une unité de SF 36 physique pendant un an la dépense est de 3400€ [-6759, +13100] pour les CEMP, 29000€ [-1093, +59375] pour le TT thermal et 95076€ [-66769, +256923] pour les témoins.

Conclusion

Ce résultat fait évoquer la possibilité d'un intérêt médico économique des CEMP et du TT dans le traitement de la cervicalgie chronique par rapport au traitement habituel. Malgré tout il faut rester prudent car les différences ne sont pas significatives, probablement par manque de puissance statistique. D'autre part il n'est pas possible de distinguer avec certitude les dépenses en rapport et sans rapport avec la cervicalgie.